

Fort-de-France, le 25 Janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fonds Européens: 800 000 euros de FEADER pour relancer la production agricole

Une enveloppe financière est allouée aux agriculteurs des communes sinistrées par les intempéries d'avril 2018.

La Collectivité Territoriale de Martinique mobilise, suite aux fortes pluies du 16 avril 2018, une enveloppe financière du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) d'un montant de 800 000 €, afin de soutenir les agriculteurs et les groupements d'agriculteurs impactés par ce phénomène sur les communes du François, du Robert, de Trinité et du Lamentin.

Ces communes ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconnaissance de circonstances exceptionnelles liées au phénomène climatique défavorable des fortes pluies.

Cette enveloppe permettra aux professionnels du milieu agricole de reconstruire le potentiel de production endommagé, afin de pérenniser les exploitations agricoles des communes sinistrées.

Pour bénéficier de cette aide, les agriculteurs des communes sinistrées devront retirer un dossier de candidatures sur le site europe-martinique.com, à compter du **1^{er} février 2019** et le déposer par courrier et en version numérique au plus tard le **30 avril 2019** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

CTM – Direction des Fonds Européens

**Immeuble Pyramide
165-167 Route des Religieuses
97200 Fort de France**

Courriel : aap.europe@collectivitedemartinique.mq

Pour tout renseignement, veuillez-vous rapprocher du Pôle Appui aux porteurs de projets de la Direction des Fonds Européens : Appui.europe@collectivitedemartinique.mq

Contacts Presse

Ketty GERARD et Nathalie HIERSO

ketty.gerard@collectivitedemartinique.mq

nathalie.hierso@collectivitedemartinique.mq